



VILLE
DE

PAULHAN

34230

Paulhan le 16 Mars 2018

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 MARS 2018 à 18 h 30

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient Absents : MM. BORGNAT Géraldine, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Mme AMMARI Hanane à Mr VALERO Claude
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr ENGELVIN Gérard
- Mr GASC Georges à Mme GUERIN Audrey

Après l'appel nominal, l'ordre du jour est abordé.

Débat d'orientation budgétaire Commune :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'en vertu de l'article 11 de la loi du 6 février 1992 et de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et des nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des collectivités territoriales prévues par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) n°2015-991 du 7 août 2015, un débat doit avoir lieu sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci.

Conformément aux dispositions prévues par le décret n°2016-841 du 24 juin 2016, le Rapport d'Orientation Budgétaire contenant des données synthétiques sur la situation financière de la Commune a été établi pour servir de support au débat (**voir annexes**). ✖

Adopté par 22 voix Pour, 3 Abstentions (Christian BALLESTER, Valérie L'HOTE, Thierry JAM).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 20.

* *conservables en mairie*

Le Maire : Claude VALERO

